

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE LA PROVENCE VERTE**

Séance du 27 novembre 2023

Nombre de délégués des Communes en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 29

Délibération n° BC-2023-152

Objet de la délibération : **MARCHE M.2023-23-05 - "TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DE LA MAISON DU GARDIEN" - LOT 5 "MENUISERIES EXTERIEURES PVC - ALU - METALLERIE" - ATTRIBUTION**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt sept novembre, à 14h00, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session, à Salle Polyvalente (Près de la piscine), sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le 20 novembre 2023.

Présents : BREMOND Didier, FABRE Gérard, FELIX Jean-Claude, DEBRAY Romain, BOURLIN Sébastien, CONSTANS Jean-Michel, GIULIANO Jérémy, PERO Franck, VERAN Jean-Pierre, GUISIANO Jean-Martin, LOUDES Serge, AUDIBERT Eric, PAUL Jacques, BONNET Jean-Luc, BRINGANT Gilbert, DECANIS Alain, GUEIT Laurent, HOFFMANN Olivier, PAILLARD Carine, RAVANELLO Alain, RULLAN Nicole, TONARELLI Patrice, LASSOUTANIE Chantal, DELZERS Catherine, SIMONETTI Pascal, BARTHELEMY Olivier.

Absents ayant donné procuration :

ARTUPHEL Ollivier donne procuration à DEBRAY Romain, GROS Michel donne procuration à PERO Franck, PORZIO Claude donne procuration à RAVANELLO Alain.

Absent : CLERCX David.

Secrétaire de Séance : Patrice TONARELLI

Monsieur Gérard FABRE expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU l'arrêté n°41/2016-BCL de Monsieur le Préfet du Var du 5 juillet 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

VU l'arrêté n°415/2021-BCLI de Monsieur le Préfet du Var en date du 20 octobre 2021, portant approbation des statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

VU la délibération n° 2020-157 du 11 juillet 2020 relative à la délégation des attributions du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire ;

VU la délibération n°BC-2023-137 du Bureau Communautaire du 27 octobre 2023 autorisant M. Le Président à attribuer et signer les lots n°1 - 2 - 3 - 4 – 6 – 7 – 8 – 9 – 10 et 11 du marché n°2023-23 ;

CONSIDERANT que la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte a lancé le marché n°2023-23, pour la réalisation de travaux de réhabilitation et d'extension de la Maison du Gardien – Quartier de Paris, sous la forme d'une procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L 2123-1, R 2123-1, R 2123-4 et R 2123-5 du Code de la Commande Publique ;

CONSIDERANT que le projet du marché de travaux consiste en la réhabilitation de 114 m² et extension de 115 m² de la « Maison de Gardien » sur l'entrée du site du Quartier de Paris – 83170 BRIGNOLES afin d'y accueillir un ou plusieurs services de Agglomération CAPV, soit un total de 229 m² de surface utile ;

CONSIDERANT que la maîtrise d'œuvre de l'opération de travaux a été confiée au groupement ARC'H/SOVBAT/SETB/ADRET représenté par ARC'H – SARL d'architecture, mandataire (83170 Brignoles) ;

CONSIDERANT que le marché de travaux est divisé en 11 lots séparés :

- ✓ Lot n° 01 – DEMOLITIONS
- ✓ Lot n° 02 – GROS-ŒUVRE – AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- ✓ Lot n° 03 – ETANCHEITE
- ✓ Lot n° 04 – FACADES
- ✓ Lot n° 05 – MENUISERIES EXTERIEURES PVC ET ALUMINIUM - METALLERIE
- ✓ Lot n° 06 – MENUISERIES INTERIEURES BOIS
- ✓ Lot n° 07 – FAUX-PLAFONDS – DOUBLAGES – CLOISONS
- ✓ Lot n° 08 – PEINTURES
- ✓ Lot n° 09 – REVE TEMENTS DE SOLS DURS ET SOUPLES – FAIENCES
- ✓ Lot n° 10 – ELECTRICITE – COURANTS FORTS ET COURANTS FAIBLES
- ✓ Lot n° 11 – CHAUFFAGE – VENTILATION – CLIMATISATION – PLOMBERIE

Identifiant de l'acte délivré par la préfecture : 083-810400013-20231127-8310-DE-1-1
Date de validation par la préfecture : 30 novembre 2023
Date d'affichage : 30 novembre 2023

CONSIDERANT qu'un avis d'appel public à concurrence a été envoyé en publication au BOAMP et sur la plateforme e-marchespublics.com le 20/06/2023 et que la date limite de réception des offres était fixée au 18/07/2023 12:00 ;

CONSIDERANT qu'un avis rectificatif a été publié le 07/07/2023 sur la plateforme et que la date limite de réception des offres a été repoussée au 25/07/2023 12:00 ;

CONSIDERANT que 21 plis ont été réceptionnés sur le profil acheteur de l'Agglomération et que le maître d'œuvre a procédé à leur analyse conformément aux critères énoncés dans le règlement de la consultation ;

CONSIDERANT que la Commission des marchés à procédure adaptée réunie le 04 octobre 2023 a prononcé un avis favorable à l'attribution des lots n°1 - 2 - 3 - 4 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 et 11 ;

CONSIDERANT que le Bureau Communautaire dans sa séance du 27 octobre 2023 a autorisé le Président à attribuer et signer les lots n°1 - 2 - 3 - 4 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 et 11 du marché n°2023-23 avec les entreprises attributaires précisées dans la délibération n°BC-2023-137 ;

CONSIDERANT que le lot n°5 relatif aux travaux de menuiserie extérieures en PVC, aluminium et travaux de métallerie, a fait l'objet d'une demande de précisions à un candidat et n'a pas pu être présenté au Bureau Communautaire du 27 octobre 2023 ;

CONSIDERANT que la Commission des marchés à procédure adaptée réunie le 09 novembre 2023 a prononcé un avis favorable à l'attribution du lot n°5 « Menuiseries extérieures PVC – Alu – Métallerie » à l'entreprise AD FERMETURES (83170 BRIGNOLES) pour un montant forfaitaire s'élevant à 62 681,66 € HT soit 75 217,99 € TTC ;

Il est demandé au Bureau communautaire :

- **D'AUTORISER** le Président à attribuer et signer le lot n°5 « Menuiseries extérieures PVC – Alu – Métallerie » du marché n°2023-23 avec l'entreprise précitée ainsi que tous les actes y afférents.

Après en avoir délibéré, le Bureau de Communauté adopte, à l'unanimité, cette délibération.

*Acte rendu exécutoire après télétransmission
le 30/11/2023
et affichage le 30/11/2023*

Fait et délibéré à Brignoles,
le 27 novembre 2023

Le Président
de l'Agglomération Provence Verte

signé électroniquement le 29 novembre 2023

Didier BREMOND

Identifiant de l'acte délivré par la préfecture : 083-810400013-20231127-8310-DE-1-1
Date de validation par la préfecture : 30 novembre 2023
Date d'affichage : 30 novembre 2023